

Sgen CFDT Bretagne
10 boulevard du Portugal
CS 10811
35208 Rennes cedex 2

Rennes, le 11 février 2023

Objet : Situation des professeurs de technologie en collège suite à l'annonce de la suppression de cette matière en 6eme

À M. E.Ethis, recteur de l'académie de Rennes,
À Madame et Messieurs les Directeurs/Directrice
Académiques,
À Mme Lamotte D'Incamps, secrétaire générale,
À Madame RAYON DESMARES Stéphanie,
cheffe de division de la DPE,
A Mme Lefeuvre, Cheffe de division de la DPE2.

Monsieur le Recteur,
Madame la Secrétaire générale,
Madame la Cheffe de la DPE,
Madame la Cheffe de la DPE2.

Le Sgen-CFDT Bretagne vous alerte solennellement au sujet des annonces gouvernementales concernant la suppression de l'enseignement de la technologie en 6eme. Cette situation va générer de graves conséquences RH pour les professeurs de technologie qui risquent de se retrouver très rapidement en sous-services ou pire face à des Mesures de Cartes Scolaire dès la rentrée 2023.

Nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer les données académiques suivantes afin de mesurer l'impact de cette mesure prise sans concertation préalable de la représentation syndicale :

- Nombre de postes supprimés par mesure de carte scolaire : nous estimons qu'entre 50 et 70 postes pourraient être concernés. Confirmez-vous cette estimation ?
- Nombre de complément de services générés ;
- Nombre de collègues sur deux voire trois établissements.

Nous rappelons au rectorat, qu'en tant qu'employeur et selon la loi, il lui appartient d'évaluer les risques, y compris psychosociaux, et de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés.

Or annoncer, par voie de presse, une mesure qui impacte tant nos collègues, aura inévitablement des conséquences graves en termes de

Risques Psycho Sociaux : sentiment de dévalorisation, stress sur son avenir, manque de considération sont les germes de souffrance prévisibles. Ces annonces vont rejaillir sur tous les personnels dans un contexte particulièrement anxiogène : retraites, inflation, baisse de postes, promesse d'augmentation non tenue. Nous souhaitons par conséquent que vous mettiez tout en œuvre pour pallier cette situation et accompagner au mieux nos collègues afin de leur offrir des perspectives d'avenir pérennes.

Nous revendiquons pour ces collègues :

- L'absence de suppression de postes ;
- L'acceptation de sous-services, surtout quand le nombre d'heures de sous-service est limité ;
- L'intégration de missions éventuelles rétribuée en IMP en décharge de service, comme les missions de RUPN, souvent exercées par les collègues de technologie ;
- Une anticipation RH des répercussions de ces mesures par des rendez-vous individuels pour limiter une attente anxiogène ;
- Un accompagnement fort de notre institution pour les collègues qui souhaiteraient s'engager vers une autre valence : mise en place de formation avant la rentrée de septembre, et à défaut dès la rentrée, l'attribution de tutorat de collègues en établissement, avec rémunération pour ces tutrices ou tuteurs.

Nous pensons par ailleurs que les compétences numériques des collègues de technologie sont un atout pour les années à venir, tant celles-ci sont rares et qu'il serait donc bénéfique de laisser l'opportunité aux collègues qui le souhaitent de répondre aux besoins de nos élèves tant en collège qu'en lycée.

Pour notre ministre le collège est l'homme malade du système scolaire. Pour répondre à ce constat nous attendons un message RH fort et porteur d'avenir.

Veuillez agréer, l'assurance de nos salutations respectueuses.

Le Sgen-CFDT Bretagne
M.Grimonprez Luc
Secrétaire général